

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	6 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T15012
Adresse du site	92, rue de Vaugirard	Hauteur	R+6 (24.2m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes et ajout du 2100 en partage de fréquences 4G/5G sur les antennes existantes		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	28/11/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	28/12/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Partage du 2100MHz en 4G/5G sur les 3 antennes existantes 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz) et ajout de 3 nouvelles antennes accueillant le 3500MHz 5G, orientées vers les azimuts 10°, 150 et 260°		
Distance des ouvrants	4 à 6mm en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 10° < 5V/m - 150° < 5V/m; 260° < 5V/m 5G (3500) : 10° < 4/m - 150° < 4V/m ; 260° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	30m (10°) 25.5m (150° et 260°) pour les antennes à faisceaux fixes 30.4m (10°) 25.9m (150° et 260°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

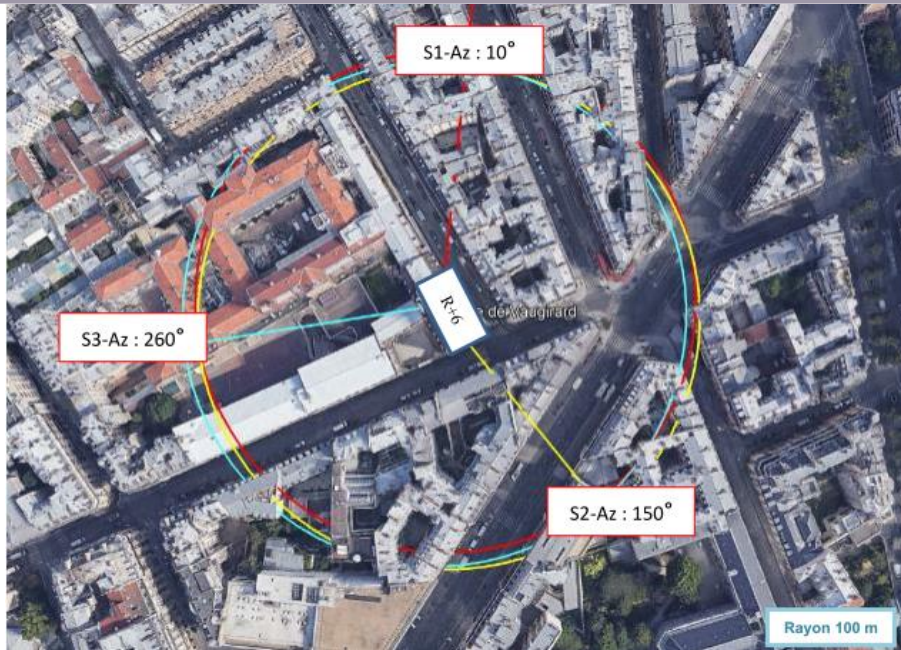
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend 3 antennes panneaux à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz)
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole privée FERRANDI – Enseignement secondaire	28 RUE DE L ABBE GREGOIRE 75006 PARIS	R+4	Oui	62 m	< 0.5
Collège Privé Saint Louis – Ensemble Scolaire Saint-Nicolas - Enseignement secondaire	92 RUE DE VAUGIRARD 75006 PARIS	R+6	Oui	26 m	< 2

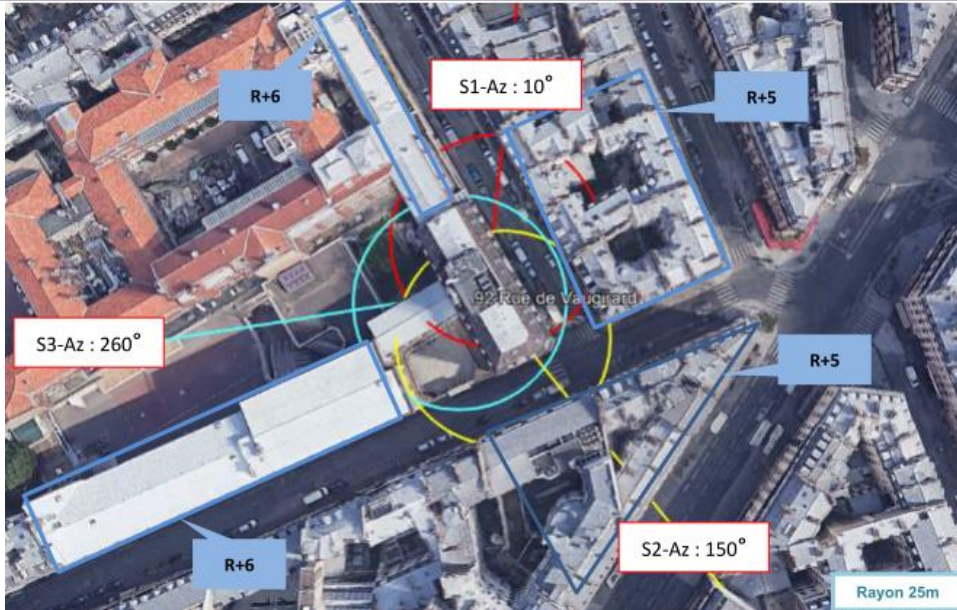
**La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole privée FERRANDI – Enseignement secondaire	28 RUE DE L ABBE GREGOIRE 75006 PARIS	R+4	Oui	62 m	< 0.5
Collège Privé Saint Louis – Ensemble Scolaire Saint-Nicolas - Enseignement secondaire	92 RUE DE VAUGIRARD 75006 PARIS	R+6	Oui	26 m	< 1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 92 RUE DE VAUGIRARD 75006 PARIS- 6E_ ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 10°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 92 RUE DE VAUGIRARD 75006 PARIS- 6E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

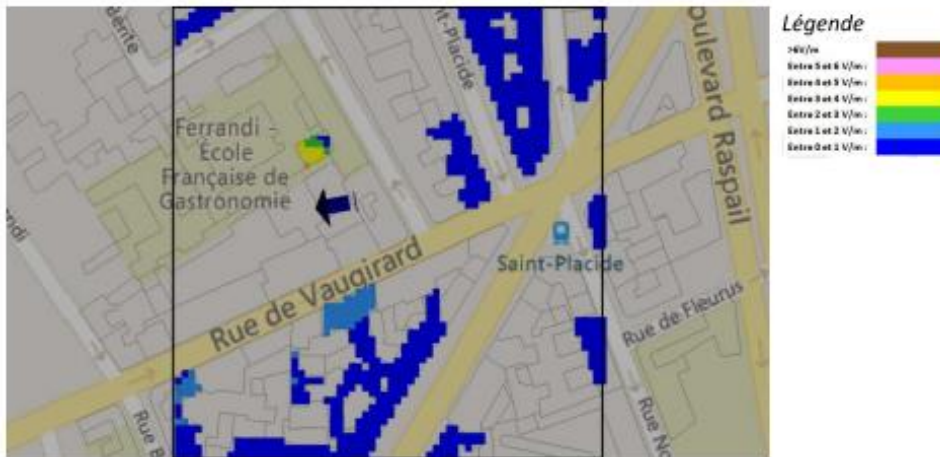
	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 260°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

existant :



projeté :



Remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes et ajout de 3 antennes 5G. Elévation du mât du secteur 1.

Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 150°



Azimut 260°

